ACTUALITÉS

Golfe 7 : DANGBUIE Pascaline libère les voies publiques

Administrateur LJDP — 02 November 2026 — 3 min de lecture



danguie_deguerpissement_1

La Sénatrice-Maire DANGBUIE Afi Xolali Pascaline a conduit, ce lundi 2 novembre 2026, une opération de libération des voies publiques du Golfe 7. Après plusieurs semaines de sensibilisation, cette intervention vise à fluidifier la circulation, renforcer la sécurité et améliorer le cadre de vie.

La libération des voies publiques du Golfe 7 est entrée dans sa phase opérationnelle ce lundi 2 novembre 2026. La Sénatrice-Maire DANGBUIE Afi Xolali Pascaline conduit personnellement cette intervention, après plusieurs semaines de sensibilisation. L'objectif est de rétablir l'accessibilité des espaces publics, de faciliter la circulation et de renforcer la sécurité des populations.

Sur le terrain, la maire est accompagnée des élus locaux et des agents municipaux mobilisés pour cette opération. Les interventions concernent notamment les trottoirs, les emprises routières et les espaces occupés de manière irrégulière. La municipalité entend ainsi restituer aux voies publiques leur fonction première.



Déguerpissement voie publique Golfe 7

Golfe 7 : la sensibilisation laisse place à l'action

Avant le lancement des opérations, les autorités municipales avaient engagé plusieurs semaines de sensibilisation auprès des occupants concernés. Cette démarche visait à encourager la libération volontaire des espaces publics et à préparer les populations aux interventions.

Le passage à l'action traduit désormais la détermination de la municipalité à faire respecter les règles d'occupation du domaine public. Les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons, tandis que les chaussées doivent permettre une circulation fluide. Les emprises routières ne peuvent servir de lieux de stationnement anarchique ou d'installations irrégulières.

La libération des voies publiques pour renforcer la sécurité

Au-delà de l'aménagement urbain, cette opération répond à plusieurs préoccupations sécuritaires. L'occupation irrégulière des trottoirs peut obliger les piétons à circuler sur la chaussée. Les installations anarchiques peuvent également réduire la visibilité des conducteurs et augmenter les risques d'accident.

Ces occupations peuvent aussi compliquer la surveillance des espaces publics et les interventions des services de secours. En libérant les voies, les autorités municipales souhaitent améliorer la mobilité et réduire les dangers auxquels sont exposés les usagers.

Pour la Sénatrice-Maire DANGBUIE Afi Xolali Pascaline, cette intervention s'inscrit dans les responsabilités municipales liées à l'organisation urbaine. Elle vise également à préserver un environnement plus accessible, mieux organisé et plus sûr pour les habitants.

Une campagne étendue aux treize communes du Grand Lomé

L'opération menée dans le Golfe 7 s'inscrit dans une campagne concernant les treize communes du District autonome du Grand Lomé. Elle porte sur les occupations irrégulières des emprises des voies bitumées et pavées.

Prévue du 2 au 20 novembre 2026, cette campagne vise à améliorer durablement les conditions de circulation. Elle accompagne les efforts des autorités pour restaurer l'ordre dans les espaces publics et renforcer la sécurité routière.

La municipalité appelle ainsi les commerçants, artisans, riverains et autres usagers à respecter les règles d'occupation du domaine public. Leur implication reste essentielle pour préserver les résultats de cette opération de désencombrement.

Dans le Golfe 7, la mobilisation conduite par DANGBUIE Pascaline marque une nouvelle étape dans l'organisation des espaces publics. Elle place la sécurité, la mobilité et l'amélioration du cadre de vie au centre de l'action municipale.

Source : http://www.lejournalduphoenix.com/article/golfe-7-dangbuie-pascaline-libere-les-voies-publiques — Le Journale du Phoenix